



A.:L.:G.:D.:G.:A.:D.:L.:U.:

GRANDE LOGE MAÇONNIQUE ARTISANALE & PHILOSOPHIQUE

Haut Conseil Suprême Louis Théodore  
Souverain Sanctuaire Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm

Membre de la Fédération Internationale des Loges Traditionnelles & Artisanales

### Demande préalable de profane

*Ce document de demande d'adhésion à la GRANDE LOGE MAÇONNIQUE ARTISANALE & PHILOSOPHIQUE est à compléter et à nous renvoyer et par voie informatique et par courrier postal à l'adresse ci-dessous indiquée.*

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
Code postal :..... Ville :.....  
Département :.....Pays : .....  
Tel : fixe :..... Mobile : .....  
Courriel :.....  
Date de naissance :.....Sexe :.....  
Situation familiale : .....  
Langues parlées: .....  
Profession:..... Diplômes détenus:.....  
Je joins à la présente demande 2 photos et une brève lettre de motivation pour expliquer en des mots simples et clairs le but de ma démarche.  
Je déclare par la présente :  
- Poser ma candidature en vue de mon adhésion à la G.:L.:M.:A.:P.:  
- Et m'engager à en respecter ses buts et principes, ainsi qu'à en respecter les obligations financières ainsi que les règlements et pratiques qui m'ont été exposées lors de la discussion préalable au dépôt de la présente candidature et notamment par la défense des valeurs maçonniques traditionnelles.

Date : .....  
Signature :.....

R.N.A. : W2A1003344

Adresse : GLMAP, 27, rue des joncs 20090 Ajaccio

Courriel : [glmap.contact@gmail.com](mailto:glmap.contact@gmail.com)

Site internet : [glmap.org](http://glmap.org)

## **Pièces à joindre au dossier**

- ★ une photocopie de la carte d'identité ou du passeport.
- ★ un curriculum vitae profane (*facultatif*).
- ★ un extrait du casier judiciaire de moins de 3 mois.  
( français,demande en ligne sur : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20> )
- ★ 2 photos d'identité ( avec nom et prénom au dos ).
- ★ 1 chèque de 100€ au nom de la GRANDE LOGE MAÇONNIQUE ARTISANALE & PHILOSOPHIQUE pour les capitations de l'année ( ou 2 chèques de 50€ à encaisser à 6 mois d'intervalle, ou demander 4 prélèvements trimestriels de 25 € ).